

CHAPITRE III

LA MÉTHODOLOGIE

3.1 SUJETS

Le recrutement des élèves se fait auprès des groupes de cheminement particulier temporaire de première année (CPT 1). Tous ces élèves sont âgés de treize ans au 30 septembre 1990. Ils vivent sur le territoire de la commission scolaire Abitibi (CSA). Ils parlent et écrivent tous le français. Ils proviennent de milieux socio-économiques et de constitutions familiales diverses. Ils arrivent des classes de l'adaptation scolaire (TGA) de l'Académie de l'Assomption de La Sarre et des classes de sixième année régulière des écoles primaires de la CSA. Le nombre d'élèves est de cinquante, douze filles et trente-huit garçons. De ce groupe, douze élèves volontaires ont accepté de vivre la mesure d'activités d'aide à la réussite.

3.2 INSTRUMENTS ET MESURES

3.2.1 Les tests contrôle

Les enseignants utilisent deux tests diagnostiques pour identifier les élèves qui démontrent le plus de difficultés. Les résultats obtenus aux tests de français et de mathématiques permettent de vérifier les acquisitions de fin primaire faites par les élèves.

Le test de français est une dictée trouée. Le texte de la dictée est constitué d'extraits du roman *Opération beurre de pinottes*, publié aux éditions Québec/Amérique en 1985 (voir annexe B). La dictée est donnée aux enfants pendant les premières semaines de l'année scolaire. Elle est passée en deux temps, c'est-à-dire pendant deux périodes. Les trois premiers extraits dans une période et les trois derniers dans une autre. Le tout se déroule à l'intérieur des cours réguliers. Cette dictée vérifie les acquisitions de première secondaire. En se basant sur les résultats des années antérieures, une note inférieure à 50% indique que l'élève aura de la difficulté à satisfaire aux exigences de réussite scolaire à la fin de l'année.

L'enseignant de mathématiques utilise "Épreuve-synthèse mathématique 6ième année" (voir annexe C). Ce test est constitué de deux parties. Cet examen comprend des exercices sur les nombres naturels, les entiers relatifs, les fractions, les mesures et la géométrie. Il vérifie les acquisitions de fin primaire chez l'élève. Il est présenté aux élèves durant la première semaine de l'année scolaire. Les élèves répondent à la première partie durant une période de cours de cinquante minutes et à la deuxième partie au cours suivant. Le constat des années antérieures nous indique qu'une note inférieure à 40% compromet sérieusement la réussite scolaire et qu'il faudra des efforts constants à l'élève pour être promu à une classe supérieure à la fin de l'année.

3.2.2 La rencontre de sélection.

La rencontre de sélection regroupe les trois chargé(e)s de classe de CPT 1, la directrice adjointe et le psychoéducateur. Elle permet d'identifier une liste d'élèves susceptibles de profiter de cette mesure. Dans un premier temps, il y a regard sur la fiche compilative des résultats.

La fiche compilative des résultats présente les notes obtenues aux tests contrôle de français et de mathématiques, la provenance de l'élève et ses résultats à la première étape (voir annexe D). Cette fiche permet de discerner les élèves qui auraient besoin d'une aide supplémentaire en se basant sur les résultats obtenus aux tests contrôle. Les critères choisis pour la sélection sont la difficulté à utiliser les gestes mentaux suivants: attention, compréhension, réflexion, mémorisation et des lacunes au niveau des méthodes de travail (étude à la maison, planification et organisation de ses travaux, résolution de problème). Certains élèves ne feront pas partie de la mesure en raison de leur manque de motivation ou simplement du refus de leur part d'y accéder.

3.2.3 Le questionnaire portant sur l'identification des difficultés d'apprentissage de l'élève (QIDA)

Le QIDA permet à l'enseignant de s'interroger si l'élève présente des troubles physiologiques identifiés par Goupil (1990). Il cote le degré de possession des gestes mentaux décrits par de De La Garanderie (1988) et le degré d'acquisition des habitudes de travail constatées par Boucher et Avaré (1984) (voir annexe E). Au mois d'octobre, chacun des chargé(e)s de classe qui sont en fait les

enseignants de français, de mathématiques, de géographie et d'éducation manuelle et technique, ainsi que le spécialiste en anglais sont autorisés à compléter le questionnaire sur les élèves qui devraient selon eux participer à la mesure. Les enseignants cotent le degré de possession des gestes mentaux et le degré d'acquisition des habitudes de travail de l'élève selon la forme : peu, moyennement, beaucoup ou je ne sais pas.

Le questionnaire laisse la place aux impressions de l'enseignant sur la motivation, le désir de s'améliorer et sur l'intérêt de l'élève pour l'école ainsi que sur la collaboration des parents. Le QIDA est remis aux chargé(e)s de classe, ainsi qu'au spécialiste en anglais pour vérifier les besoins d'aide de chaque élève. Ce questionnaire sera redistribué à la fin de la mesure pour vérifier la progression de l'élève dans sa possession des gestes mentaux et dans son degré d'acquisition des habitudes de travail.

3.2.4 Le plan d'intervention personnalisé

Le plan d'intervention personnalisé prend sa source chez Goupil (1990). Il permet la présentation des objectifs à chaque élève. Il lui permet d'identifier ses difficultés

et de lui indiquer des moyens par lesquels il peut les travailler. Pour dresser le plan d'intervention personnalisé (voir annexe F), nous utiliserons les informations recueillies à la rencontre individuelle et par le questionnaire QIDA. Ces informations seront complétées par les réponses au questionnaire sur les styles d'apprentissage que l'élève aura passé pendant la première activité de groupe. Une rencontre individuelle a lieu avec l'élève au début de la mesure pour préciser avec lui les points faibles qu'il devra améliorer pendant l'année scolaire et les aspects sur lesquels il devra centrer ses efforts lors des activités. Une révision de l'atteinte des objectifs aura lieu au milieu de la mesure, elle permettra de réajuster les moyens entrepris jusqu'à maintenant. Une évaluation finale aura lieu à la fin du projet.

Ce plan permet de maintenir l'intérêt de l'élève à participer à la mesure. Il lui indique clairement les points sur lesquels il a à travailler. Il permet aussi de s'assurer d'une concordance dans les actions des enseignants. Cette concordance est d'ailleurs rappelée à chaque rencontre des chargé(e)s de classe.

3.3 PROCÉDURES

3.3.1 La sélection des sujets

Les élèves faisant partie du groupe de travail sont choisis selon un mode de sélection par étapes à l'intérieur des trois groupes de CPT 1 fréquentant actuellement la Cité étudiante Polyno. Les premiers indices de sélection sont recueillis à partir des résultats à des test contrôle de français et de maths. Les élèves obtenant une basse note en mathématiques et/ou en français sont identifiés comme candidats possibles à participer aux activités d'aide à la réussite.

La rencontre de sélection permet d'identifier les élèves pouvant le plus profiter de cette mesure. Après la discussion, une liste d'élèves susceptibles de participer à la mesure est produite. Les douze premiers élèves sur la liste sont alors rencontrés et la mesure leur est présentée. Il leur est bien indiqué que cette mesure est dans le but de leur aider au niveau de leur réussite scolaire et qu'ils sont libres d'y adhérer ou non. Une lettre (voir annexe G) adressée à leur parent leur est remise, ils doivent les en

informer et décider avec eux de leur accord à intégrer la mesure.

3.3.2 Le déroulement de l'activité

L'élève adhère à la mesure après avoir remis l'accord signé. Une rencontre individuelle (voir plan de la rencontre en annexe H) a lieu avec chacun des élèves. Cette rencontre a pour but de déterminer si l'élève présente des troubles physiologiques, d'évaluer où se situent ses principales difficultés (hygiène de vie, gestes mentaux, méthodes de travail), et de préciser son mode de représentation mentale. Ensuite, il est invité à participer aux activités d'aide à la réussite qui ont lieu régulièrement durant l'année scolaire.

3.3.3 La procédure globale d'une activité

A une période fixe à leur horaire, ce qui constitue pour six d'entre eux un cours d'éducation manuelle et technique, pour quatre d'entre eux un cours de bibliothèque et pour les deux autres un cours de mathématiques, les élèves se rendent au local A-113, où l'animateur les attend. Ils s'assoient à leurs bureaux disposés en rectangle avec un

accès au centre. L'animateur peut y circuler librement pour donner des explications autant individuelles que de groupe.

Chaque activité a le même déroulement : accueil des élèves, retour sur le contenu de la dernière rencontre et présentation de la rencontre du jour. L'animateur présente les informations selon les deux modes de représentation mentale soient visuel et auditif. Il utilise pour chaque thème développé: "Nous allons regarder pour mettre dans notre tête ce que nous allons voir; et nous allons écouter pour mettre dans notre tête ce que nous allons dire". L'animateur est seul en présence des élèves. Il fait un compte rendu de l'activité à la rencontre hebdomadaire des chargé(e)s de classe et de l'adjointe. Il informe ceux-ci des activités à venir et des points sur lesquels il va insister.

3.4 MÉTHODES POUR L'ANALYSE DES RÉSULTATS

La recherche a pour but de mettre en œuvre une mesure d'aide avec un groupe d'élèves en difficulté d'apprentissage. L'impact de cette mesure est vérifié par une prise de conscience chez l'élève de sa façon d'apprendre

et sa prise en charge des moyens pour réussir. Cette mesure devrait favoriser l'acquisition des gestes mentaux et le développement de méthodes de travail chez l'élève. Enfin cette mesure devrait favoriser l'augmentation du rendement scolaire chez chacun des élèves.

L'analyse se divise en trois parties. D'abord l'évaluation du plan d'intervention personnalisé, à partir d'un entretien avec l'élève et un parent, nous indique l'apport de la mesure à l'élève et l'appropriation des moyens appris par celui-ci. Le discours des parents nous indique les changements remarqués chez leur enfant. L'analyse de contenu effectuée à partir des interviews servira à dresser le bilan du plan d'intervention.

La deuxième partie des résultats est réservée à la compilation des résultats au questionnaire sur les difficultés d'apprentissage (QIDA). Complété par les enseignants au début et à la fin de la mesure, il sert à évaluer les effets de la mesure dans l'acquisition de gestes mentaux et d'habitudes de travail sur les élèves du groupe expérimental en comparaison avec les élèves du groupe similaire.

La troisième partie présente le rendement scolaire du groupe expérimental, du groupe similaire et de l'ensemble des élèves du cheminement particulier temporaire 1. Les résultats des matières académiques (français, mathématiques et anglais) seront comparés à la fin de la première et de la troisième étape, temps qui coïncide avec le début et la fin de la mesure.

3.4.1 Le plan d'intervention personnalisé

Les buts d'un plan d'intervention personnalisé (PIP) spécifient ses orientations à long terme, alors que ses objectifs déterminent plus précisément les acquisitions et les comportements visés à court terme. Ces objectifs sont personnalisés, ils sont choisis en fonction de l'évaluation, des acquis et des difficultés spécifiques de l'enfant. Ils décrivent les comportements que l'élève devrait avoir à la suite de l'intervention (Goupil, 1990).

Pour présenter les résultats du plan d'intervention personnalisé, nous adapterons la méthode de l'analyse de contenu. Ayant comme référence l'ouvrage de Bordeleau (1987), les catégories choisies dans cette analyse sont élaborées en fonction de leur capacités à répondre aux

questions posées et sont déterminées par le contenu analysé. Selltiz et al (1977), Gauthier (1987) et Bordeleau (1987) conviennent que les catégories identifiées doivent être exhaustives, exclusives et objectives.

La cueillette de données est effectuée à la fin de la mesure par une rencontre dirigée avec l'élève. L'élève doit répondre à des questions précises. Les parents rejoints par téléphone doivent eux aussi répondre à quelques questions. Les questions sont ouvertes et l'interrogateur prend note du verbatim des personnes suite à ces questions. Les questions posées sont:

A l'élève : Est-ce que les activités t'ont permis d'atteindre les objectifs fixés au départ? As-tu remarqué des changements chez toi face à l'étude? Quel a été ton intérêt pour les activités?

Au parent : Avez-vous remarqué des changements chez votre enfant face à l'étude? Quelle est son attitude face à l'école? Avez-vous l'impression qu'il s'est amélioré? Est-il plus autonome dans l'exécution de ses travaux scolaires? Est-ce qu'il y a des changements en comparaison avec les années antérieures?

L'analyse de contenu s'effectue par des réponses observées à l'intérieur du discours de l'élève et du parent. Les catégories identifiées pour l'étude qui nous intéresse sont les suivantes :

- la constance de participation aux activités : elle indique le nombre d'activités auxquelles l'élève a participé. Exemple: 11/12 veut dire que l'élève a participé à 11 des 12 rencontres.

- l'apport à l'élève : est-ce que l'on retrouve dans la réponse de l'élève si l'activité lui a apporté quelque chose et s'il est capable d'identifier des effets directs?

- l'application par l'élève des moyens appris : est-ce que dans son discours nous retrouvons des moments où il dit appliquer des moyens appris lors de la mesure.

- les changements observés par les parents : est-ce que les parents ont aperçu chez l'enfant des changements d'attitudes face à l'école comparativement à l'année dernière ou en début d'année?

- l'anticipation de la réussite : est-ce que dans le contenu des réponses, l'enfant ou le parent indique qu'il entrevoit des chances de réussite scolaire pour l'année en cours?

- l'autonomie remarquée chez l'élève : est-ce que les parents ont besoin de stimuler constamment l'enfant ou ils

se sont aperçus que l'élève se prend en main et exécute son travail scolaire sans qu'on le lui demande?

A l'intérieur du discours de l'élève et du parent, la présence ou l'absence d'éléments se rapportant à la catégorie est présentée par un oui ou un non. A l'exception de la catégorie "constance de participation" où celle-ci indique le nombre de participations en rapport avec l'ensemble des activités.

3.4.2 L'acquisition des gestes mentaux et le développement des habitudes de travail

Boucher et Avard (1984) indiquent qu'un entraînement approprié permet aux étudiants de surmonter leurs difficultés, de regagner la confiance en eux et d'atteindre le niveau de compétence nécessaire au succès. Les élèves du groupe expérimental sont invités à participer à un programme d'activités. Ces activités ont pour objectif de favoriser l'acquisition de gestes mentaux et le développement de méthodes de travail. Les gestes mentaux visés par cette mesure sont : l'attention, la compréhension, la réflexion, la mémorisation et l'imagination. "Un geste mental est une structure opératoire qui a besoin de prendre appui sur des

contenus visuels ou auditifs pour s'activer, pour s'opérer."⁴

La description des cinq gestes mentaux est tirée de Brissard (1988).⁵

1. Le geste de l'attention

Etre attentif, c'est distinguer dans le champ de sa perception ce que l'on va faire émerger pour le regarder ou l'écouter de manière spécifique. Il s'agit donc d'une attitude consciente et volontaire, qui est commandée par un geste mental particulier. Le geste d'attention est défini par le projet de faire exister mentalement l'objet perçu.

2. Le geste de la réflexion

Réfléchir, c'est se redonner une loi, une règle, des connaissances, puis les fléchir pour les appliquer à une situation particulière. Il s'agit donc d'aller chercher dans son "stock mental" des éléments qui serviront à traiter correctement un problème particulier. Le geste de réflexion consiste à mettre en relation l'évocation des données d'un problème et celle des règles et des connaissances déjà enregistrées.

4. De la Garanderie, Antoine, (1988), Tous les enfants peuvent réussir, Paris, Centurion, p.30.

5. Brissard, Françoise, (1988), Développez l'intelligence de votre enfant par la méthode de De La Garanderie, Monaco, éditions du Rocher.

3. Le geste de la mémorisation

Mémoriser, c'est rendre disponible pour l'avenir des éléments que l'on a perçus, puis évoqués. Il s'agit donc, comme pour les gestes précédents, de transformer sa perception en évocation; mais il faut y ajouter le projet spécifique de retrouver cette évocation dans une situation future. Le geste de mémorisation consiste en un projet de tenir ce que l'on évoque à la disposition de son avenir.

4. Le geste de compréhension (l'évocation)

Évoquer, c'est faire exister dans sa tête ce que l'on a perçu, en se le redonnant sous forme d'images mentales, visuelles ou auditives. L'évocation doit être consciente et non implicite, volontaire et non spontanée.

5. Le geste de l'imagination

"Imaginer, c'est avoir le projet de modifier des réalités qui ne sont pas perçues, ou de les transformer, ou de les supposer, ou encore d'inventer des objets par des constructions inédites, toujours à l'aide d'évocations visuelles et auditives."⁶

Note: Le geste de l'imagination n'a pas été reconduit tout au long de la recherche parce qu'il est abstrait et difficilement identifiable par les enseignants.

6. De La Garanderie, Antoine, (1988), Tous les enfants peuvent réussir, Paris, Centurion, p. 31.

La mesure vise aussi à développer des méthodes de travail telles que : l'étude à la maison, la planification et l'organisation des travaux ainsi que la résolution de problème. Une méthode de travail consiste en un comportement adopté et maintenu par l'élève dans tout ce qui touche le domaine scolaire.

1. L'étude à la maison

La particularité de l'élève à apporter du travail à la maison et de consacrer une période de temps au travail scolaire.

2. La planification des travaux

La particularité de l'élève à gérer ses travaux en tenant compte de leur nombre, de leur quantité et du temps nécessaire pour les réaliser.

3. L'organisation des travaux

La particularité qu'a l'élève d'effectuer son travail. Comment il s'y prend pour effectuer le travail, la façon de le présenter. L'organisation touche l'immédiat et l'ordre dans lequel il l'effectue.

4. La gestion du stress aux examens

L'élève démontre-t-il de la nervosité à l'approche des examens et lorsqu'il les effectue? Dénote-t-on des changements dans son comportement lorsqu'il est évalué?

5. La résolution de problème

Manière de procéder qu'utilise l'élève pour résoudre un problème. Prend-t-il le temps de lire les données. Utilise-t-il une méthode pour les traiter? Prend-t-il le temps de vérifier ses opérations et ses réponses?

3.4.3 La comparaison du rendement scolaire.

La participation des élèves à une mesure d'aide devrait entraîner chez ceux-ci une augmentation de leur rendement scolaire. Les résultats des élèves du groupe expérimental sont comparés aux résultats des élèves du groupe similaire et aux résultats de l'ensemble des élèves du cheminement particulier temporaire 1re année. On note les résultats à deux reprises soit à la fin de la première et à la fin de la troisième étape, correspondant au début et à la fin de la mesure. On ne peut comparer les notes d'une étape à l'autre, car les examens de première et de troisième étape ne possèdent pas le même niveau de difficulté. Ainsi les

résultats seront comparés en fonction de la performance de chacun des groupes à chaque étape. Une diminution de la moyenne du groupe expérimental peut représenter une hausse dans son rendement si on remarque une baisse plus grande de la moyenne de l'ensemble des élèves de CPT 1.

3.5 ÉTUDE DE CAS ET ANALYSE DES RÉSULTATS DE GROUPE

Compte tenu du fait que nous n'avons pas beaucoup de sujets; que pour chaque individu les objectifs fixés sont personnels; qu'ils varient d'un élève à l'autre et que le processus et l'analyse sont aussi importants pour l'élève que la recherche et l'intervention pour le psychoéducateur, nous ferons aussi une étude de cas. Ceci permettra de bien présenter la démarche et l'analyse qui en a été faite. Ceci s'ajoutera à la présentation des résultats de groupe qui seront à la fois qualitatifs et quantitatifs.

CHAPITRE IV

LES RÉSULTATS

4.1 L'ÉTUDE DE CAS

L'étude de cas suivante nous permet de présenter la démarche de l'analyse. Lorsque cette analyse est terminée, les résultats sont mis en commun et les résultats du groupe permettent de mesurer les impacts de la mesure en comparaison avec d'autres groupes d'élèves. Les résultats du groupe sont présentés à la suite de l'étude de cas, ils contiennent les résultats d'onze élèves au lieu de douze comme prévu car un d'entre eux est déménagé au cours de la mesure.

4.1.1 La sélection du candidat

Le sujet choisi fait partie d'un groupe d'élèves de cheminement particulier temporaire 1re année. Le sujet a eu comme résultat aux tests contrôle : 52% en français et 21% en mathématiques. Le résultat en mathématiques indique

qu'il lui faudra faire de grands efforts pour obtenir la note de passage en fin d'année.

La vérification des résultats de la première étape démontre des résultats encourageants : 79% en français, 93% en mathématiques et 59% en anglais. Ces résultats sont bien mais ne peuvent prédire à eux seuls la réussite car ils correspondent à des apprentissages de sixième année primaire.

La vérification du questionnaire portant sur l'identification des difficultés d'apprentissage indique des lacunes dans les gestes mentaux : mémorisation 05/12 et dans les méthodes de travail : planification et organisation dans les travaux et gestion de stress aux examens 05/12.

Les résultats aux tests contrôle et les lacunes dans les gestes mentaux et dans les méthodes de travail nous indiquent qu'il est un candidat susceptible de participer à la mesure. De plus le sujet nous semble collaborateur à vouloir s'améliorer. La mesure lui est présentée, celui-ci doit en informer ses parents et donner avec eux son accord écrit de participation à la mesure.